

Brevet des Métiers d'Art Graphiste Décorateur

Epreuve E3 : Présentation d'un dossier de réalisation

Coef. 4 Session : 2008

Nom du(de la) candidat(e) : Prénom : Statut du candidat: Scolaire-Apprenti
Stagiaire F.C.- Autre:

1. Evaluation du dossier :

- a) Le soin et la qualité de la présentation participent à la mise en valeur du projet / 10 points
- b) Le dossier est complet (15 planches maximum). / 10 points
- Il comprend notamment:
- > Un historique,
 - > Un cahier des charges,
 - > Des éléments de coûts et de gestion (devis, bons de commande,...)
 - > Des fiches de sécurité sur les produits ou matériaux utilisés,
 - > Une chronologie des étapes de la réalisation et leur planification.
- c) Les informations données sont précises, pertinentes et cohérentes entre elles: / 20 points
- > Elles permettent une application et / ou une mise en œuvre conforme au cahier des charges
 - > et d'identifier les causes possibles de non-qualité.

Total rubrique 1 :

/ 40 points

RAPPEL: La lecture du dossier permet au jury de dégager quelques questions qu'il remet au candidat au début des 30 minutes de préparation de l'oral.

2. Evaluation de l'entretien :

2.1- Introduction de l'exposé

Dans son introduction, le candidat prend appui sur l'analyse du cahier des charges et en présente correctement les données esthétiques, techniques et économiques.

Total rubrique 2.1 :

/ 05 points

2.2- Développement de l'exposé

a) Données esthétiques :

La démarche en arts appliqués est présentée et argumentée avec clarté à partir:

- > des analyses écrites et graphiques des données documentaires,
- > des choix artistiques et commerciaux au regard du marché actuel,
- > d'une analyse des contraintes techniques et économiques,
- > des croquis perspectifs ou de détail,
- > des crayonnés ("rough") et éventuellement de leur finalisation infographique.

b) Données techniques :

Les solutions technologiques proposées sont commentées et argumentées par rapport

- > aux contraintes esthétiques et économiques,
- > aux procédés et aux matières d'oeuvre retenus conformément aux exigences du cahier des charges,
- > aux documents techniques exploitables,
- > à l'aspect de finition attendu
- > et aux délais de livraison définis dans le cahier des charges.

c) Données économiques et juridiques:

Le projet est parfaitement situé dans le cadre d'une activité commerciale et respecte les contraintes juridiques:

- > L'ensemble des éléments qui interviennent dans le prix de revient est apprécié avec justesse.
- > La notion de rentabilité n'est pas perdue de vue.
- > La législation réglementant les produits publicitaires et celle relative à l'environnement sont prises en compte.

Total rubrique 2.2 :

/ 45 points

2.3- Qualité de la communication

- a) Le temps imparti est correctement géré.
- b) La présentation orale permet de compléter le dossier.
- c) L'écoute est correcte et les réponses aux questions sont claires, précises et pertinentes.

Total rubrique 2.3 :

/ 10 points

Total général :

/ 100 points

Note de l'épreuve.....

/ 20 points